

Vous souhaitez vous inscrire à L'EDARA pour la RENTREE 2020

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- ***Vous êtes issu(e) d'une des Universités du ressort de l'EDARA, Lyon, Grenoble, Chambéry et St Etienne (IEJ et Docteurs en droit)***

Les candidats souhaitant reporter leur inscription à la rentrée suivante doivent en informer l'EDARA par mail à m.vulin@edara.fr, dès l'obtention des résultats le 2 décembre 2019 en précisant le motif du report. Il conviendra ensuite de consulter et de suivre la procédure d'inscription pour la rentrée 2021, qui sera publiée sur notre site en octobre 2020.

Dans ce cas, pas d'inscription en ligne cette année.

1^{ère} ETAPE - PREINSCRIPTION EN LIGNE du 2 au 3 décembre 2019 jusqu'à 9h00

- Se préinscrire en ligne en complétant le formulaire
- Imprimer le formulaire d'inscription, le signer et préparer les pièces à fournir pour la validation de l'inscription en présentiel à l'Ecole

2^{ème} ETAPE - VALIDATION DE L'INSCRIPTION SUR PLACE

- **Votre présence à l'EDARA avec votre dossier complet est obligatoire** (pas d'inscription par un tiers ni par courrier).

Un tableau de convocation sera publié le 3 décembre 2019 en fin de journée sur notre site, indiquant votre jour et plage horaire de convocation (le mercredi 4 ou le jeudi 5 décembre 2019 – ordre alphabétique).

- ***Vous êtes issu(e) d'une Université hors de notre ressort***

Sous réserve de places disponibles, les candidats hors ressort pourront remplir une préinscription en ligne le 9 décembre 2019 à partir de 10h.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA IMMEDIATEMENT REJETE